DÉPARTEMENT DU NORD _____ ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE _____

CANTON D'AVESNES

COMMUNE D'ETROEUNGT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 Juillet 2024

Le Conseil Municipal d'Etrœungt s'est réuni à la Mairie d'Etrœungt pour la séance du jeudi 11 juillet 2024 à 20H00, sur convocation en date du 05 juillet 2024, et sous la Présidence de Monsieur JUSTICE Vincent, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS: Vincent JUSTICE Maire, Bernadette GRANDIN Adjointe, José PRISSETTE Adjoint, Jérôme MAIRESSE Adjoint, Magali NOULÉ, M. Alexis De Kerle, Frédéric EVRARD, Laetitia PAINCHART, Anne-Sophie COUVREUR, Aurélie GARIN et Guillaume SOUDRY Conseillers Municipaux

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE: 15

ABSENTS EXCUSÉS: M. François DESENCLOS

Mme Sophie MONGÉ Mme Nathalie MILAN Mme Alexandra GULER

PROCURATIONS: M. François DESENCLOS donne procuration à M. Guillaume SOUDRY

Mme Sophie MONGE donne procuration à Mme Laetitia PAINCHART Mme Nathalie MILAN donne procuration à Mr Jérôme MAIRESSE

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire de séance : Mme Magali NOULÉ

DELIBERATION POUR L'ENGAGEMENT DE LA COMMUNE DANS LE PROGRAMME ACTEE + AU TITRE DU FONDS CHENE

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR) est porteuse du Programme CEE ACTEE + référence PRO-INNO-66. Ce programme, apporte un financement, via des appels à projets, aux collectivités lauréates pour déployer un réseau d'économes de flux, accompagner la réalisation d'études technicoéconomiques, le financement de la maîtrise d'œuvre, ainsi que l'achat d'équipements de suivi de travaux de rénovation énergétique.

Le programme ACTEE + vise à aider les collectivités à mutualiser leurs actions, à agir à long terme et ainsi à planifier les travaux de rénovation énergétique tout en réduisant leurs factures d'énergie. Le déploiement de ce programme dans tout le territoire national repose sur une implication forte des collectivités territoriales volontaires.

Considérant que la coopération entre les territoires était vivement encouragée dans le cadre de l'Appel à Projet du Programme CHENE Salson 2, 22 communes ont déposé une candidature commune portée par le Parc Natural Régional de l'Avesnois, coordinateur du groupement.

Le 28 février 2024, le dossier de candidature a été retenu par le Jury du Programme ACTEE pour la mise en œuvre des actions en matière d'efficacité énergétique validées par le Jury de l'AAP du Programme CHENE Saison 2.

Les dépenses éligibles sont de différentes natures :

- Poste d'économe de flux
- Acquisition d'outils de mesure et suivi des consommations énergétiques
- Etudes techniques
- Missions de maître d'œuvre
- Prestations d'Assistance à Maîtrise d'œuvre (AMO) et sensibilisation.